

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats du troisième trimestre de 2019²⁾

TORONTO, ONTARIO le 19 novembre 2019 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 16 semaines closes le 5 octobre 2019.

Le rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de GWL a été déposé sur SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à weston.ca.

« Les secteurs d'exploitation de la vente au détail, de l'immobilier et des produits de consommation de George Weston ont connu un autre trimestre solide. Loblaw continue à investir dans l'expérience client et la fidélisation de sa clientèle afin de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires. Propriétés de Choix a démontré qu'elle est demeurée fidèle à sa stratégie en utilisant le produit de la vente de 30 immeubles pour rembourser sa dette, renforçant ainsi davantage son bilan et augmentant ses capacités de financer son programme de développement de sites. De plus, Weston Foods a su maintenir son momentum alors que l'entreprise a continué à se stabiliser, » a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de George Weston Limitée.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

La société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 69 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour le troisième trimestre de 2018. Cette hausse découle essentiellement de l'amélioration de 103 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société et de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 85 millions de dollars, incluant ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 193 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») d'une valeur de 63 millions de dollars;
- l'incidence favorable de 184 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la charge liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 391 millions de dollars, en hausse de 103 millions de dollars, ou 35,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 19 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 84 millions de dollars, ou 29,2 %. L'augmentation s'explique principalement par l'apport positif de la participation directe de la société dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »), la diminution de la charge d'impôt sur le résultat et l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après;
- l'incidence de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le prix des parts de fiducie diminue;
- l'effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ de la société qui a résulté de l'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'une réorganisation réalisée en novembre 2018, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation
Chiffre d'affaires	15 226 \$	14 862 \$	2,4 %	38 002 \$	36 851 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	884 \$	804 \$	10,0 %	2 240 \$	1 895 \$	18,2 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 661	1 391	19,4 %	4 132	3 382	22,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,9 %	9,4 %		10,9 %	9,2 %	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$	27,7 %	(201) \$	293 \$	(168,6) %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69	51	35,3 %	(235)	259	(190,7) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	391	288	35,8 %	855	676	26,5 %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,44 \$	0,40 \$	10,0 %	(1,55) \$	2,01 \$	(177,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,54 \$	2,25 \$	12,9 %	5,54 \$	5,26 \$	5,3 %

Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 69 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 35,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de l'amélioration de 103 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 85 millions de dollars dont il est question ci-dessous.

- L'amélioration de 103 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation tient compte de l'incidence favorable d'environ 19 millions de dollars de l'IFRS 16. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, normalisée pour exclure cette incidence, s'est améliorée de 84 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation en novembre 2018;
 - la diminution de la charge d'impôt sur le résultat attribuable essentiellement à l'incidence favorable de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix dont il est question ci-après à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;
 - la performance sous-jacente favorable sur le plan de l'exploitation de Loblaw;

- l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;
- facteurs en partie contrebalancés par
- la performance sous-jacente défavorable sur le plan de l'exploitation de Weston Foods en raison de l'incidence d'un profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- L'incidence défavorable nette de 85 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 193 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 63 millions de dollars;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 184 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la charge liée à Glenhuron comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 391 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 103 millions de dollars, ou 35,8 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 19 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 84 millions de dollars, ou 29,2 %, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

La société a comptabilisé un bénéfice net dilué par action ordinaire de 0,44 \$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 0,04 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de ce qui suit :

- une amélioration de 0,29 \$ par action ordinaire de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 0,25 \$ par action ordinaire, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 1,30 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, liée à l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - l'incidence défavorable de 0,43 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 1,44 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable à une charge liée à Glenhuron comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 2,54 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2019, en hausse de 0,29 \$ par action ordinaire, ou 12,9 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 0,12 \$ par action ordinaire de l'IFRS 16, a augmenté de 0,17 \$ par action ordinaire. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

Mise en œuvre de l'IFRS 16 Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoyait l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Normes comptables » du rapport de gestion de la société inclus dans le rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour :

	16 semaines				40 semaines			
	Variation (en \$)				Variation (en \$)			
(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Favorable (défavorable)	Weston Foods	Loblaw	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾	Weston Foods	Loblaw	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾
Résultat d'exploitation	2 \$	104 \$	(27) \$	79 \$	4 \$	261 \$	(108) \$	157 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	4	382	(146)	240	10	954	(409)	555
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	—	(106)	53	(53)	(2)	(270)	136	(136)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(278)	119	(161)	(6)	(693)	301	(398)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	1	(1)	19	19	1	(4)	20	17
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,01	(0,01)	0,12	0,12	0,01	(0,03)	0,13	0,11

i) Tient compte de l'incidence négligeable, d'un exercice à l'autre, de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour.

Opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix Le 30 septembre 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers un portefeuille de 30 immeubles répartis partout au Canada, pour une contrepartie globale de 426 millions de dollars. Le portefeuille comprenait 27 immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et 3 centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, la transaction n'a pas été comptabilisée comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et Loblaw n'a pas cédé le contrôle de ces immeubles aux fins de l'IFRS 16 et de l'IFRS 15. Le produit a plutôt été comptabilisé à titre de passif financier à l'état de la situation financière de la société à la clôture du troisième trimestre de 2019. À des fins fiscales, cette transaction a été traitée comme une vente et la charge d'impôt sur le résultat tient compte de l'avantage découlant de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix.

Scission de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a cédé à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour Loblaw et ses actionnaires canadiens (la « réorganisation » ou la « scission »). Dans le cadre de la réorganisation, les actionnaires minoritaires de Loblaw ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de Loblaw détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce de la scission, et la société a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix. Par suite de cette réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et, par conséquent, elle a cessé de consolider cette participation. Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter distinct de la société. Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires minoritaires de Loblaw.

L'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre de la réorganisation a eu un effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾.

Placement de parts de fiducie Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement par voie de prise ferme visant 30 042 250 parts de fiducie (les « parts ») au prix de 13,15 \$ la part, pour un produit brut global d'environ 395 millions de dollars et un produit net d'environ 381 millions de dollars (le « placement »). Le placement consistait en la vente, par voie de prise ferme, de 26 237 250 parts à un syndicat de preneurs fermes et en l'acquisition par la société de 3 805 000 parts pour environ 50 millions de dollars.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Résultats sectoriels de Weston Foods

Sauf indication contraire, les résultats de Weston Foods tiennent compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation
Chiffre d'affaires	638 \$	630 \$	1,3 %	1 633 \$	1 615 \$	1,1 %
Résultat d'exploitation	23 \$	31 \$	(25,8) %	45 \$	62 \$	(27,4) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	72 \$	82 \$	(12,2) %	167 \$	174 \$	(4,0) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,3 %	13,0 %		10,2 %	10,8 %	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	44 \$	43 \$	2,3 %	111 \$	102 \$	8,8 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'amortissements accélérés de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (5 millions de dollars en 2018) comptabilisés au titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au troisième trimestre de 2019, le chiffre d'affaires de Weston Foods a augmenté de 8 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 638 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,6 %. Le chiffre d'affaires a été touché par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de la rationalisation des produits.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 8 millions de dollars, ou 25,8 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 23 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a augmenté de 4 millions de dollars. Cette hausse découle de l'incidence favorable nette de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison de ce qui suit :

- l'incidence favorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 3 millions de dollars;
- l'incidence favorable d'un produit d'assurance au titre d'une perte liée aux stocks de 2 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 1 million de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au troisième trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté de 10 millions de dollars, ou 12,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 72 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 4 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, est demeuré inchangé. Les améliorations au chapitre de la productivité et les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods ont été contrebalancés par l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et par la hausse des charges de rémunération liées au rendement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 11,3 % au troisième trimestre de 2019 comparativement à 13,0 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16 et le profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a diminué de 10 points de base pour s'établir à 10,7 % au troisième trimestre de 2019 comparativement à 10,8 % pour la période correspondante de 2018, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 1 million de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, ont diminué de 1 million de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte, au troisième trimestre de 2019, d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) lié au programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont demeurés inchangés.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 9 millions de dollars (12 millions de dollars en 2018) et de 15 millions de dollars (29 millions de dollars en 2018), respectivement, qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

Résultats sectoriels de Loblaw

En raison de la scission de Propriétés de Choix, l'information financière de Loblaw pour l'exercice à l'étude représente les résultats liés aux activités poursuivies et les chiffres comparatifs ont été retraités. Sauf indication contraire, les résultats sectoriels de Loblaw reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation
Chiffre d'affaires	14 655 \$	14 319 \$	2,3 %	36 447 \$	35 475 \$	2,7 %
Résultat d'exploitation	688 \$	590 \$	16,6 %	1 723 \$	1 472 \$	17,1 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 490 \$	1 058 \$	40,8 %	3 701 \$	2 627 \$	40,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,2 %	7,4 %		10,2 %	7,4 %	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	775 \$	459 \$	68,8 %	1 935 \$	1 141 \$	69,6 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 336 millions de dollars, ou 2,3 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 14 655 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation de 315 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une amélioration de 35 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers attribuable à une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 315 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte du chiffre d'affaires de 10 423 millions de dollars (10 272 millions de dollars en 2018) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 997 millions de dollars (3 833 millions de dollars en 2018) du secteur des pharmacies au détail.

Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 226 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,0 %. La taille du panier d'épicerie s'est accrue alors que l'achalandage en magasin a baissé au cours du trimestre;
- l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été modérément inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,1 % (inflation de 0,3 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,1 % au cours du trimestre.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 5,3 %;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,1 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 98 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 688 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 104 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 22 millions de dollars, en raison de l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par la variation défavorable nette, d'un exercice à l'autre, de 14 millions de dollars d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 15 millions de dollars de la consolidation des franchises, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars de l'ajustement lié au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 6 millions de dollars des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix comptabilisés à l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 490 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 432 millions de dollars, ou 40,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 4,7 %, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 1 452 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 435 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 53 millions de dollars, ou 5,2 %, au troisième trimestre de 2019, y compris l'incidence favorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,4 %, inchangée comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, alors que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 100 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 33 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,1 %, ce qui représente une amélioration de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018, attribuable essentiellement aux initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 3 millions de dollars comparativement à celui inscrit au trimestre correspondant de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, et de la hausse des coûts au sein du programme de fidélisation attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Au troisième trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ tient compte d'un profit de 2 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018) lié à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 316 millions de dollars, ou 68,8 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 775 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 278 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 28 millions de dollars de l'amortissement liée à la scission. Au troisième trimestre de 2019, l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisée pour exclure ces incidences, a été de 10 millions de dollars et découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »).

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Autres questions liées à Loblaw

Scission de Propriétés de Choix et incidence sur les résultats de Loblaw En raison de la réorganisation, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à Loblaw sont comptabilisés à titre de contrats de location par Loblaw et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant de la scission sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. En 2019, l'incidence de ce changement devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de Loblaw rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 28 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019 (70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

Processus et efficience Loblaw continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018. Ce plan a pour but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts liés aux activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à la société de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégiques. Les charges afférentes à ces initiatives seront engagées en 2019 et par la suite. Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (50 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2019, 444 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Au troisième trimestre de 2019, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 89 millions de dollars, à une augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de 20 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5 millions de dollars et à une hausse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 11 millions de dollars.

Résultats sectoriels de Propriétés de Choix

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation
Produits	324 \$	315 \$	2,9 %	971 \$	825 \$	17,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	434 \$	117 \$	270,9 %	1 546 \$	23 \$	6 621,7 %
(Perte nette) bénéfice net	(211) \$	62 \$	(440,3) %	(875) \$	368 \$	(337,8) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1), ii)}	174 \$	170 \$	2,4 %	514 \$	432 \$	19,0 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

Produits Les produits ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,9 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 324 millions de dollars, et ils tiennent compte d'un montant de 190 millions de dollars (183 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires tirés des immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 434 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 317 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 312 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant essentiellement de l'amortissement accéléré des frais de placement de titres d'emprunt associés au remboursement de l'emprunt à terme au troisième trimestre de 2019.

(Perte nette) bénéfice net La perte nette s'est établie à 211 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, ce qui représente un recul de 273 millions de dollars comparativement au résultat inscrit au troisième trimestre de 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des produits supplémentaires dont il est question ci-dessus;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 174 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 4 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé des immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Opérations sur les immeubles de placement Au troisième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers un portefeuille de 30 immeubles répartis partout au Canada, pour une contrepartie globale de 426 millions de dollars. Le portefeuille comprenait 27 immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et 3 centres de distribution de Loblaw.

De plus, Propriétés de Choix a vendu un immeuble de détail situé à Cowansville, au Québec, lequel faisait l'objet d'un contrat de location conclu avec Loblaw, pour 1 million de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction. En parallèle avec la vente, Propriétés de Choix a comptabilisé une résiliation de bail de 2 millions de dollars lors de la cession qui a été réglée en trésorerie.

Au troisième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a acquis de Loblaw la totalité de la participation véritable dans un immeuble de placement situé à Langford, en Colombie-Britannique, pour un prix d'achat global de 23 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, représentant une contrepartie en trésorerie.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du troisième trimestre de 2019, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,525 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2019;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019.

PERSPECTIVES²⁾

Weston Foods a pour objectif de compter parmi les chefs de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord tout en obtenant d'excellents résultats financiers. En 2019, Weston Foods concentrera ses efforts sur la croissance de ses principaux secteurs d'activité en innovant de façon ciblée dans de nouveaux segments et marchés et en renforçant ses principaux processus.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Weston Foods prévoit une stabilisation du rendement de ses activités en 2019 :

- si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la transaction en monnaies étrangères, le chiffre d'affaires sera inférieur à celui de 2018 en raison de l'incidence de la perte de ventes à des clients clés à l'exercice précédent et de la rationalisation des produits, facteurs qui seront en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par les prix;
- si l'on ne tient pas compte des profits liés à la cession-bail d'immeubles, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera légèrement inférieur à celui de 2018. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ reflétera l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et les tendances des ventes dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par les gains de productivité et les améliorations découlant du programme de transformation;
- des dépenses d'investissement qui diminueront pour s'établir à environ 200 millions de dollars;
- l'amortissement augmentera par rapport à 2018.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Loblaw continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, compte non tenu de l'incidence de la scission de Propriétés de Choix, Loblaw prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net¹⁾;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix, grâce à la taille considérable de ses actifs, à sa relation avec Loblaw et à sa solide structure du capital, procure une source fiable de flux de trésorerie stables et croissants. Par suite de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a évolué et compte maintenant deux principaux secteurs fonctionnels : un portefeuille d'immeubles existants productifs de revenus et des activités d'aménagement. Le portefeuille d'immeubles productifs de revenus constitue une base robuste pour des flux de trésorerie stables et est diversifié au chapitre de la situation géographique et du type de produit, notamment les actifs liés à la vente au détail, les actifs industriels, les actifs de bureaux et les actifs résidentiels. Les initiatives d'aménagement permettent l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité en mettant l'accent principalement sur des projets de densification et des projets d'habitations résidentielles locatives stratégiquement situées qui en sont à divers stades de développement.

En 2019, Propriétés de Choix continuera de concentrer ses efforts sur la stabilité financière et opérationnelle. Cela comprend notamment l'amélioration de la qualité de son portefeuille par le biais d'acquisitions et de cessions d'immeubles, l'avancement des projets d'aménagement de commerces de détail et des projets industriels, l'élargissement de sa plateforme d'immeubles résidentiels à logements multiples ainsi qu'une gestion financière prudente.

La société prévoit une augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ en 2019 grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Weston Foods, Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter.

La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA¹⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les 5 oct. 2019					6 oct. 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ¹⁾	Total	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Autres et intersectoriel ^{1), 3)}	Total
Produits	638 \$	14 655 \$	324 \$	(391) \$	15 226 \$	630 \$	14 319 \$	315 \$	(402) \$	14 862 \$
Résultat d'exploitation	23 \$	688 \$	221 \$	(48) \$	884 \$	31 \$	590 \$	179 \$	4 \$	804 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	1	223	434	(141)	517	—	292	117	(82)	327
Bénéfice avant impôt	22 \$	465 \$	(213) \$	93 \$	367 \$	31 \$	298 \$	62 \$	86 \$	477 \$
Résultat d'exploitation	23 \$	688 \$	221 \$	(48) \$	884 \$	31 \$	590 \$	179 \$	4 \$	804 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	44	775	—	(118)	701	43	459	—	28	530
Éléments d'ajustement ¹⁾	5	27	5	39	76	8	9	44	(4)	57
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	72 \$	1 490 \$	226 \$	(127) \$	1 661 \$	82 \$	1 058 \$	223 \$	28 \$	1 391 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	40	618	—	(118)	540	38	298	—	28	364
Montant ajusté du résultat d'exploitation ¹⁾	32 \$	872 \$	226 \$	(9) \$	1 121 \$	44 \$	760 \$	223 \$	— \$	1 027 \$

- i) Pour obtenir un complément d'information sur les éléments inclus dans les colonnes « Autres et intersectoriel », il y a lieu de se reporter à la note 22 du rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 157 millions de dollars (161 millions de dollars en 2018) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

40 semaines closes les										
(non audité) (en millions de dollars)	5 oct. 2019					6 oct. 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ⁱ⁾	Total	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Autres et intersectoriel ^{i),3)}	Total
Produits	1 633 \$	36 447 \$	971 \$	(1 049) \$	38 002 \$	1 615 \$	35 475 \$	825 \$	(1 064) \$	36 851 \$
Résultat d'exploitation	45 \$	1 723 \$	670 \$	(198) \$	2 240 \$	62 \$	1 472 \$	391 \$	(30) \$	1 895 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	1	571	1 546	(421)	1 697	—	469	23	238	730
Bénéfice avant impôt	44 \$	1 152 \$	(876) \$	223 \$	543 \$	62 \$	1 003 \$	368 \$	(268) \$	1 165 \$
Résultat d'exploitation	45 \$	1 723 \$	670 \$	(198) \$	2 240 \$	62 \$	1 472 \$	391 \$	(30) \$	1 895 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111	1 935	1	(277)	1 770	102	1 141	—	87	1 330
Éléments d'ajustement ¹⁾	11	43	18	50	122	10	14	200	(67)	157
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	167 \$	3 701 \$	689 \$	(425) \$	4 132 \$	174 \$	2 627 \$	591 \$	(10) \$	3 382 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	105	1 543	1	(277)	1 372	93	740	—	87	920
Montant ajusté du résultat d'exploitation ¹⁾	62 \$	2 158 \$	688 \$	(148) \$	2 760 \$	81 \$	1 887 \$	591 \$	(97) \$	2 462 \$

- i) Pour obtenir un complément d'information sur les éléments inclus dans les colonnes « Autres et intersectoriel », il y a lieu de se reporter à la note 22 du rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 392 millions de dollars (401 millions de dollars en 2018) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni de l'amortissement accéléré de 6 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques et à la restructuration, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, à la situation de trésorerie future, aux dépenses d'investissement prévues et à l'état et à l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2018 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019 AUX ACTIONNAIRES

Le Rapport annuel 2018 de la société et le rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à www.weston.ca, ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles à www.sedar.com.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Tara Speers, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca. Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse www.choicereit.ca.

TÉLÉCONFÉRENCE ET WEBÉMISSION DU TROISIÈME TRIMESTRE

George Weston Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le mardi 19 novembre 2019 à 9 h (HE). Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 1-855-859-2056, code d'accès 6939357#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Centre des investisseurs » du site www.weston.ca.

Préinscription possible.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à www.weston.ca et à www.sedar.com.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-
-